

# Communication sur le progrès 2015 et 2016

Paris, novembre 2016

#### I - Renouvellement du soutien de PARISIENA au Pacte Mondial de l'ONU

J'ai l'honneur de vous réitérer l'engagement de notre société PARISIENA en faveur des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Je pense personnellement que les catastrophes naturelles et humanitaires de ces 2 dernières années, les événements dramatiques du radicalisme religieux que nous venons de connaître et les scandales économiques récents dans des domaines aussi différents que la santé, l'automobile, l'énergie, et j'en passe..., sont la manifestation de la fin d'un système qu'il nous faut repenser au plus vite si nous voulons survivre.

Je suis convaincu qu'il est de ma responsabilité en tant qu'individu, homme, parent, électeur et citoyen, entrepreneur et manager, d'incarner le changement que je souhaite pour le monde et d'encourager mon entourage personnel et professionnel à agir en faveur de tout progrès environnemental, social et économique.

C'est pourquoi j'ai mis en place depuis la première adhésion de PARISIENA au Pacte Mondial des Nations en 2007 une stratégie RSE à 360° qui concerne l'ensemble des acteurs de notre sphère d'influence (collaborateurs, clients, partenaires et fournisseurs) et dont l'impact est grandissant d'année en année.

Je suis fier que PARISIENA soit désormais connue et reconnue pour ses positions éthiques, respectueuses de l'environnement et des hommes et je m'engage à œuvrer toujours davantage pour le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Mike ROTHMANN



II - <u>Actions entreprises par PARISIENA pour promouvoir le programme du Pacte Mondial en 2015 et 2016 et résultats obtenus ou attendus en bleu :</u>

#### 1 - LES DROITS DE L'HOMME

Nous promouvons et respectons la protection du droit international relatif aux droits de l'homme et veillons à ne pas nous rendre complices de violations des droits de l'homme (Principes 1 et 2)

Notamment dans le domaine du sport, nous devons faire appel à de plus en plus de nouveaux fournisseurs dont l'activité est parfois uniquement sur internet (pure players) et dont nous vérifions systématiquement les références et les méthodes de travail et/ou de fabrication.

Nous ne collaborons qu'avec des pays qui respectent sans équivoque les droits de l'homme internationaux.

Nous sélectionnons en priorité les partenaires et fournisseurs engagés comme PARISIENA auprès d'organisations ou associations nationales ou internationales qui militent pour de meilleures pratiques environnementales et sociétales.

Nous soutenons proactivement les startups innovantes qui inventent de nouveaux procédés de fabrication respectueux de l'environnement ou qui font appel à des publics défavorisés comme force de travail.

Depuis 2015, avec l'aide de notre acheteur, chaque collaborateur peut consulter et compléter une blacklist d'entreprises et de sites internet qu'il ne faut pas solliciter en raison de leurs pratiques douteuses ou non transparentes. De même, nous constituons une whitelist dès qu'un nouveau fournisseur intéressant est identifié et que notre acheteur a vérifié ses bonnes pratiques en matière de droits de l'homme. Il pourra ainsi être consulté dans sa catégorie en cas de besoin.

#### 2 - LES DROITS DU TRAVAIL

Nous contribuons à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession (Principe n°6)

Depuis l'année dernière, nous incitons les candidats à nous déposer des CV anonymes, sans photo, nom, âge, sexe et adresse.

Nous avons reçu 50% de CV en plus depuis 2 ans, dont un tiers sous la forme de CV anonymes. Nous sommes satisfaits des résultats obtenus et de la qualité des nouveaux recrutements issus de cette nouvelle manière de travailler au sein de notre département RH.

Nous organisons toujours des réunions d'intégration pour les nouveaux stagiaires et embauchés où nous présentons l'ensemble de nos actions en faveur des principes du Pacte Mondial pour les Nations Unies. Nous leur expliquons clairement quels sont leurs droits et devoir au sein de PARISIENA et quels sont nos principes : égalité entre hommes et femmes, relations attendues entre collaborateurs (où commence le harcèlement par ex, posture en tant que manager, etc), relations attendues envers les fournisseurs et les clients, etc.

En 2015 et 2016, nous n'avons eu aucune réclamation, aucune plainte ou aucun problème ou conflit à traiter relatifs à ces sujets au sein de l'entreprise.



Nous sommes attentifs à la santé physique et psychologique de nos collaborateurs. Nos managers ont été informés lors de notre dernier séminaire de fin d'année des risques psychosociaux les plus fréquents dans notre secteur d'activité, notamment le stress relatif à l'organisation d'événements à forte audience. Nous leur avons donné des points de repère pour identifier d'éventuels cas de surmenage dans leurs équipes, savoir comment réagir et intervenir pour éviter tout phénomène de burn-out. Une formation en 2017 sera dispensée auprès des managers sur le thème des risques psychosociaux et le burnout tout particulièrement. En 2018, l'ensemble de nos collaborateurs pourront bénéficier de cette formation afin de mieux s'autoévaluer eux-mêmes sur ces sujets.

En 2016, nos collaborateurs ont déclaré se sentir mieux épaulés par leur manager lors des périodes de fort stress lié à l'organisation de nos événements.

#### 3 - LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous prenons des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement (Principe n°8)

#### a- Réduire l'empreinte environnementale de l'activité de PARISIENA, en interne :

En termes de tri et de recyclage :

Nous avons systématisé l'utilisation de sacs pour recycler les capsules aluminium des machines à café présentes dans les bureaux. Un collaborateur différent à chaque fois se charge de ramener les capsules au fournisseur.

Nous avons également mis en place des bacs pour recycler les canettes en aluminium qui sont achetées via notre distributeur automatique de boissons fraiches. D'autres bacs permettent le recyclage des gobelets papier et verres et bouteilles en plastique. Les piles sont également récupérées auprès de notre chargé d'accueil.

Enfin notre dispositif existant d'utilisation d'eau de ville purifiée en accès libre pour tous les collaborateurs munis d'une tasse individuelle offerte par PARISIENA fonctionne toujours très bien et toujours relayées par une formation annuelle sur les gestes responsables.

Depuis maintenant 2 ans, nous avons éradiqué toute forme de déchet polluant en mettant en place une politique stricte de tri sélectif.

#### En termes d'impression de papier :

Nous utilisons des cartouches en refill que nous amenons chez un revendeur agréé HP pour les re-remplir d'encre. Nous évitons ainsi tout déchet de cartouche vide.

Nous n'utilisons depuis l'année dernière que du papier recyclé.

Nous recyclons dans des bacs spéciaux les impressions papier non utilisées pour nous en servir comme support de travail lors de nos séances de brainstorming.

Nous avons arrêté définitivement la communication par fax et utilisons en remplacement par exemple pour les documents officiels signés un service en ligne payant appelé YOUSIGN. Tous nos devis, contrats, NDA, et autres documents contractuels sont signés grâce à ce service.

Nous n'utilisons quasiment plus de chéquiers.

Nous avons demandé des factures électroniques à la majorité de nos fournisseurs.

Depuis maintenant 5 ans, nous avons réduit de 80% notre consommation en matière d'impression et de fourniture papier.



#### En termes de déplacements professionnels :

Nous incitons nos collaborateurs sur Paris à utiliser les services de Vélolib et Autolib plutôt que les taxis traditionnels. Et financons les trajets plus éloignés en taxi Greencab. 95% de nos déplacements sont désormais propres.

#### En termes de matériel informatique :

Pour tous nos nouveaux achats d'ordinateurs portables, nous avons choisi la marque et le modèle Fujitsu Siemens Celsius proGreen qui réduisent de 94% la consommation d'énergie.

#### En termes de livraison :

Nous utilisons toujours nos coursiers écologiques Lungta : http://www.lungta.fr 95% de nos courses sur Paris et petite couronne sont propres.

<u>b- Réduire l'empreinte environnementale de l'activité de PARISIENA, dans l'organisation des</u> événements vendus à nos clients, en externe :

#### En invitant les clients électroniquement :

50% des invitations que nous créons pour inviter les clients de nos clients aux événements organisés pour eux sont produits en format électronique.

#### En compensant carbone les déplacements des clients :

Nous continuons à proposer à nos clients de manière proactive de réaliser leurs événements le + proche de chez eux et, si ce n'est pas le cas, nous leur devisons des trajets en train plutôt qu'en avion, en compensant carbone les kilomètres parcourus.

90% des clients nous suivent dans cette démarche et cela représente désormais un positionnement qui nous fait gagner de nouveaux clients. En effet, 2 prospects devenus clients cette année nous ont expressément sollicités pour organiser pour eux un évènement ayant un impact minimum sur l'environnement (c'était un point majeur de leur cahier des charges et que peu d'agences savent réaliser).

#### 4 - LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

## Nous agissons contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin (Principe n°10)

Nous avons expressément demandé à nos collaborateurs d'être vigilant et de refuser toute proposition d'échange marchandise de toute nature, notamment en ce qui concerne l'organisation d'évènements sportifs de haut niveau avec des athlètes de renommée internationale.

100% des prestations nécessaires dans le cadre des événements sportifs organisés par PARISIENA font l'objet de devis et sont payées par PARISIENA.

Nous n'avons jamais eu de caisse avec de l'argent liquide comme cela se pratique habituellement dans l'événementiel et nous avons réduit de 80% l'utilisation de chèques bancaires pour systématiser en remplacement les virements électroniques.

Nous prônons la transparence sur tous les sujets chez PARISIENA.

### III- Contact PARISIENA :

Mike Rothmann, CEO contact@parisiena.com